

Les subsides

des secteurs comme le bois d'oeuvre, il interviendrait unilatéralement si cela était nécessaire.

• (1650)

C'est exactement ce qui s'est passé. On nous a imposé des droits de douanes de 15 p. 100 sur notre industrie du bois d'oeuvre. Comment le gouvernement a-t-il réagi? Je pense que cela remonte à l'époque où le gouvernement américain a pour la première fois infligé des droits de douane à notre industrie des bardeaux et nous avons riposté fermement pour montrer que nous étions sérieux. Nous avons dit qu'il était temps d'imposer des droits de douane sur les sachets de thé et les arbres de Noël ainsi que de faire payer plus cher les livres importés au Canada.

Dans nos circonscriptions respectives, nous avons tous remarqué, j'en suis sûr, les pétitions que l'on fait circuler dans pratiquement toutes les librairies pour supplier le gouvernement de revenir sur sa décision. Après tout, qui est pénalisé? Ce sont les lecteurs canadiens, ceux qui aiment lire des publications américaines qui vont devoir payer plus cher pour acheter ces livres dans nos librairies. Les États-Unis ont compris le message. Ils ont compris à quel point nous étions sérieux et déterminés.

Puis il y a eu le droit de douane de 15 p. 100 visant notre bois d'oeuvre tendre. Le gouvernement a alors semé la consternation et la confusion chez bon nombre de Canadiens en décidant, sans attendre la décision des États-Unis, d'avouer publiquement sa culpabilité à l'industrie forestière américaine. Nous avons avoué que nous étions coupables, que nous subventionnions le bois d'oeuvre tendre. Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Vander Zalm, épaulé par son ministre des Forêts, a lancé le débat en disant qu'il était d'accord, que sa province subventionnait effectivement l'industrie du bois d'oeuvre tendre et qu'il fallait donc que le gouvernement fédéral plaide sa cause. C'est ce que le gouvernement a fait: il a plaidé coupable sans attendre le verdict. Le gouvernement s'est déclaré perdant d'avance, alors que la cause était encore devant la Commission du commerce international ou le département du Commerce des États-Unis. Les observateurs ont été déroutés de constater que nous plaidions coupable quelques jours seulement avant que le jury ne rende sa décision. Nous aurions dû attendre cette décision mais nous ne l'avons pas fait. Sur cette question, nous avons entièrement fait le jeu des États-Unis.

Des échanges d'une valeur de cinq milliards de dollars ont fait l'objet d'une forme quelconque d'imposition à nos frontières. Nous avons pu constater l'incurie du gouvernement, notamment au cours des derniers jours avec la publication du rapport de la Commission Estey, qui fait état d'un coût de un milliard de dollars pour le contribuable Canadien. Voilà le gouvernement qui était censé avoir un meilleur sens des affaires, qui devait nettoyer le gâchis laissé par les Libéraux, qui devait faire preuve de responsabilité en matière budgétaire. C'est le gouvernement d'un premier ministre qui intervient pour faire construire une prison dans sa propre circonscription et alourdit de 40 millions de dollars le fardeau des contribuables. Est-ce là faire preuve de responsabilité financière? Est-ce là ce que les Canadiens sont en droit d'attendre du gouvernement?

Nous avons perdu dans le dossier du bardeau. Nous avons perdu dans celui du bois d'oeuvre. Nous avons perdu également dans le secteur des pêches, de même que dans celui de l'acier. Est-ce là ce que notre accord de libre-échange avec les États-Unis signifie? Comme mon collègue l'a indiqué plus tôt, nous voudrions que le gouvernement adopte une approche différente. Pour le moment, nous ne voyons pas l'avantage de poursuivre ces négociations globales sur le libre-échange. Je ne suis même pas certain que nous parlions encore de libre-échange. Aujourd'hui, les ministériels n'ont pas utilisé cette expression.

Nous devrions traiter du différend concernant le bois d'oeuvre, vu ses répercussions sur presque toutes les régions du Canada et les dizaines de milliers d'emplois qu'il met en péril. Ce matin même, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec l'exploitant de l'une des plus grosses scieries du centre de la Colombie-Britannique; je lui ai demandé quelles seraient, à son avis, les répercussions de ce droit de 15 p. 100 sur son secteur. Il m'a répondu que pour le moment, c'était difficile à évaluer, mais que, comparé au cycle traditionnel de cette industrie, les mises à pied surviendraient beaucoup plus tôt que d'habitude et les rappels beaucoup plus tard. Il a dit qu'au cours de la période creuse, les chômeurs dans le centre de la Colombie-Britannique seraient beaucoup plus nombreux que par les années passées. Cela, dans le meilleur des cas. Puis, il a reconnu qu'il y avait également de nombreuses scieries dont la marge de succès leur permettant de se maintenir en affaires est certes inférieure à 15 p. 100, et que certaines seraient contraintes de fermer. Nous disons qu'il faut nous pencher sur les secteurs à problèmes comme ceux du bois d'oeuvre, des pêches et du bardeau de cèdre. Dans un cas comme dans l'autre, prenons le temps de discuter avec les homologues américains et de trouver une solution dans ces domaines critiques.

Comme je l'ai signalé tantôt, nous sommes convaincus que les industriels, hommes d'affaires et entrepreneurs canadiens peuvent être compétitifs sur la scène internationale. Tournons-nous donc vers les négociations du GATT. Celles-ci nous offrent l'occasion d'améliorer nos relations commerciales non seulement avec les États-Unis mais avec tous les pays, de nous imposer sur tous les fronts. La ministre du Commerce international (M^{lle} Carney) a parlé tout à l'heure de ce système à double voie. Toutefois, il semble que les deux voies s'écartent sans cesse. Concentrons-nous sur les négociations qui débutent sans vue d'un accord général sur les tarifs et le commerce qui assure une sécurité durable à notre secteur économique canadien.

Pour conclure, je dirais que nous devons viser quelque chose comme l'accord de l'automobile, non pas un accord de libre-échange. L'accord de l'automobile est tout sauf cela. Il faudrait un simple accord entre deux pays sur la façon de maximiser les possibilités aux États-Unis comme au Canada. Voilà le genre d'accord que nous devrions chercher à conclure dans toute une variété de secteurs au moment où nous discutons des moyens d'améliorer nos relations commerciales non seulement avec les États-Unis, mais avec tous nos partenaires commerciaux.

M. Redway: Monsieur le Président, j'écoute toujours très attentivement le député et je trouve toujours ses interventions très intéressantes et instructives. Cependant, cette fois-ci, j'ai été non seulement surpris par ses commentaires mais aussi